



# Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

Infolettre bimensuelle du  
17 avril 2025  
#43

*La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.*

L'ADLPF réalise pour les esprits libres, une **revue de presse** sur la laïcité en France et dans le monde, couvrant des domaines tels que la culture, la politique, l'éducation, la société, le féminisme, l'humanisme et la liberté de conscience. Nous ne prétendons pas aborder tous les aspects où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu, mais plutôt offrir un aperçu des informations disponibles.

## AVERTISSEMENT

Les articles collectés ne sont pas tous en faveur de la liberté de conscience, car les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. C'est précisément pour mieux comprendre les menaces qui pèsent sur cette liberté que nous proposons cette veille numérique.

## UNE ASSOCIATION NE PEUT ŒUVRER QU'À LA MESURE DU NOMBRE DE SES ADHÉRENTS

REJOIGNEZ L'ADLPF POUR LA RENFORCER DANS SES COMBATS  
EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DE LA RAISON

## ANTISÉMITISME



### Mario Stasi : « La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit devenir une grande cause nationale »

**ENTRETIEN** | Mario Stasi, réélu à la présidence de la Licra, commente auprès du « Point » la hausse, en France, des atteintes racistes, xénophobes et antireligieuses et détaille les actions de l'association à venir.

Lire la suite



## ATTEINTE À LA LAÏCITÉ



### Le rappel à l'ordre sur le port de croix catholiques dans ce collège public de Loire-Atlantique fait débat

Face à une hausse de port de croix par des élèves constatée au collège Cacault à Clisson, le principal a envoyé un message aux parents pour leur rappeler les principes de laïcité.

#### Sommaire

1. Des avis tranchés,
2. Une omerta ?
3. L'extrême droite en première ligne.

[Lire la suite](#)



### Atteintes à la laïcité : le ministère de l'Éducation nationale menace l'Immaculée-Conception de Pau de « mesures »

Si l'établissement catholique réunissant 2 600 élèves de la maternelle à la terminale notamment épinglé pour atteintes à la laïcité ne fait rien pour rentrer dans les clous, le ministère de l'Éducation nationale envisagera des « mesures » pour le sanctionner, a-t-il fait savoir le dimanche 30 mars.

[Lire la suite](#)



### Atteintes à la laïcité : l'Éducation nationale envisage des « mesures » contre un lycée catholique de Pau

L'affaire judiciaire, qui a déjà conduit à la suspension puis à la réintégration du directeur, fait l'objet d'enquêtes pour harcèlement, détournement de fonds et négationnisme. L'Éducation nationale pourrait sévir.

#### Sommaire

1. « Négationnisme »,
2. Messes pendant les heures de cours.

[Lire la suite](#)



## CENSURE



## États-Unis : dans le monde du livre, la censure s'imprime, par Jean-Baptiste Del Amo

Depuis quelques années, les œuvres bannies dans les écoles et bibliothèques américaines, concernant souvent les minorités racisées et de genre, se multiplient. Une guerre culturelle qui s'intensifie sous Donald Trump et s'étend à l'Europe.

« Avis de *Libres penseurs de France, ADLPF* :

**Article issu du quotidien,  
Libération, le 11 avril 2025**

(...)

Mais un mouvement de censure frappait déjà les États-Unis depuis plusieurs années. Parce que le pouvoir local y prime sur le fédéral, les États, les comtés et les conseils scolaires acquis aux conservateurs avaient déjà commencé de mener une guerre de fond contre la littérature qu'ils estimaient représenter un danger pour leurs enfants.

Sauvetage. Il y a un peu moins d'un an, je suis ainsi tombé sur un post du Time Magazine recommandant quinze livres queer à lire à l'occasion du Mois des fiertés. En parcourant les commentaires, j'ai eu la sensation de recevoir une gifle. Une grande partie des internautes demandaient que ces livres soient brûlés, les accusant d'être les symptômes de maladies mentales et de contenir de la pornographie destinée aux enfants. Des smileys vomissant se succédaient à des gifs de lance-flammes.

(...)

En 2023, selon l'American Library Association (ALA), 47 % des livres frappés de censure dans les bibliothèques traitaient de l'expérience de la transidentité ou de l'homosexualité, mais aussi du racisme, de l'appartenance aux minorités ethniques ou du passé esclavagiste des États-Unis.

(...)

Ces lois restrictives atteignent des niveaux historiques et, puisque les droits d'une minorité ne sont jamais les seuls visés, les livres sur racisme sont eux aussi dans le collimateur des ultraconservateurs. Au total en 2023, 4 240 ouvrages ont déjà été retirés des rayons des bibliothèques, ce qui représente, comme le souligne l'ALA, une augmentation de 65 % par rapport à 2022. Un tel niveau de censure n'avait pas été observé depuis vingt ans. Après s'être attaqués aux livres qu'ils jugeaient «inappropriés pour les enfants», les censeurs américains retirent des bibliothèques des textes et des romans traitant du racisme ou de la violence systémique, dont beaucoup sont écrits par des auteur·ices racisé·es.

La littérature est désormais jugée selon des standards moraux définis par des conservateurs et des catholiques fondamentalistes.

(...)

Solidarité. Bien qu'aux États-Unis, comme à Alpine, une résistance s'organise dans de nombreuses librairies qui proposent des rayons de livres bannis des bibliothèques, ce climat de tension commence à influencer les maisons d'édition qui, pour certaines, renoncent à publier des ouvrages traitant des questions raciales, de genre, d'identité sexuelle et de violences systémiques.

[Lire la suite](#)

## CONSTITUTION & LAÏCITÉ



### Peut-on inscrire la laïcité dans la Constitution, comme le propose le Grand Maître du Grand Orient de France ?

Le Grand Orient de France plaide pour constitutionnaliser les deux premiers articles de la loi de 1905 sur la laïcité. Une démarche en partie redondante : la laïcité est déjà protégée par la Constitution. Mais la question du financement des cultes en Alsace-Moselle, visée par l'article 2, relance un vieux débat sur l'uniformité républicaine.

Dans un contexte de multiplication des atteintes à la laïcité et notamment des actes antisémites, Nicolas Pénin, le Grand Maître du Grand Orient de France, a lancé une pétition pour "inscrire dans la Constitution les articles 1 et 2 de la loi de 1905". L'idée est alors de conférer "au principe de laïcité rattaché à la liberté de conscience la valeur constitutionnelle qui lui manque". Une initiative en partie inutile, car la laïcité a déjà une valeur constitutionnelle.

[Lire la suite](#)



### « La liberté de conscience est menacée de disparition »

**ENTRETIEN** | Nicolas Penin, grand maître du Grand Orient de France, lance ce 10 avril un appel à constitutionnaliser les deux premiers articles de la loi de 1905. Idée utile pour préserver la laïcité ou initiative symbolique ?

#### Sommaire

1. Pourquoi lancez-vous cet appel ? Estimez-vous que la loi de 1905 est menacée ?
2. Mais, concrètement, qui identifiez-vous comme les adversaires de cette loi ?
3. Concernant l'idéologie islamiste, autre menace qui pèse sur la laïcité, la réponse française est-elle à la hauteur ?
4. Au-delà de l'aspect symbolique, que changerait vraiment cette constitutionnalisation ?
5. Dans les faits, la liberté de conscience n'est-elle pas déjà constitutionnellement garantie ?
6. Cette proposition aurait-elle un impact sur le concordat en vigueur en Alsace-Moselle ?
7. Dans le contexte politique très instable, cette initiative a-t-elle vraiment une chance d'aboutir ?
8. Avez-vous échangé sur cette initiative avec François Bayrou ? Vous paraît-il à la hauteur sur la laïcité ?

[Lire la suite](#)

---

## DÉRIVE IDENTITAIRE

# RANC IREUR

### Riposte laïque : commando saucisson

Les premières menaces contre la présidente du tribunal ayant condamné le RN viennent de ce site faussement laïque. Allié à l'extrême droite la plus identitaire, il déverse en réalité une rhétorique antimusulmans et pro-russe.

#### Sommaire

1. FOND DE SAUCE MAURASSIEN,
2. EN EAUX ROUBLES.

[Lire la suite](#)



---

## DÉRIVE SECTAIRE



### Dérives sectaires et éducation : ce que nous dit le dernier rapport de la Miviludes

La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) vient de publier son rapport d'activité 2022–2024. Ce document dense nous alerte sur les nombreuses formes que peuvent prendre les dérives sectaires aujourd'hui, bien au-delà des sphères religieuses. Pour les personnels de l'Éducation nationale — mais aussi pour tous les professionnels des champs éducatifs, scolaires comme extra-scolaires — ce rapport est une lecture essentielle, tant il confirme que les enfants et les jeunes constituent des cibles particulièrement vulnérables.

#### Sommaire

1. Les mineurs en première ligne,
2. Le travail du CNAL cité dans le rapport,
3. L'École, mais aussi les centres de loisirs, les stages, les associations...
4. Les personnels éducatifs, relais et cibles,
5. Des pratiques à risque de mieux en mieux identifiées,
6. Des recommandations claires pour les établissements,
7. Vigilance, prévention et formation : un enjeu collectif,
8. L'avis de l'UNSA Éducation.

[Lire la suite](#)





## Secte : une notion en constante mutation depuis l'Antiquité

Ces organisations ont contesté les grandes religions millénaires avec plus ou moins de succès. Sans jamais parvenir à être en odeur de sainteté...

"Une religion est juste une secte qui a réussi". Dégainée aussi bien par les anticléricaux que les adeptes de cultes mis à l'index, cette fameuse citation n'a en fait jamais été prononcée par Ernest Renan (1823-1892) auquel elle est imputée. Ou pas telle quelle. Dans sa Vie de Jésus de 1863, l'historien compare le succès du christianisme au déclin d'une secte judaïque du IIe siècle avant notre ère - l'essénisme - qui prônait des mœurs sévères et ascétiques. Galvaudée, la phrase a le mérite de stigmatiser la définition relative des sectes tant dans l'espace (le monde anglophone n'a pas de mot) que dans le temps (il n'a pas toujours visé la même chose). Une secte se résume-t-elle, de façon neutre, à une communauté dont les membres suivent une même idéologie avec rigueur ou, plus péjorativement, doit-elle s'apparenter à un groupe clos, intolérant, fanatisé et manipulé par un leader dissident de la doctrine dominante ?

Problème : le droit français n'en donne toujours aucune définition.

### Sommaire

1. "Secte" : quelle définition ?
2. Des Lumières au communisme : l'usage du mot "secte",
3. Les mouvements sectaires apocalyptiques prédisent la fin du monde,
4. Mai 68 et Vietnam : naissance des Nouveaux Mouvements Religieux,
5. Dérives sectaires : pourquoi la France reste vigilante,
6. L'âge d'or des sectes, c'est aujourd'hui !
7. POUR ALLER PLUS LOIN.

[Lire la suite](#)



## DROIT DE MOURIR

# RANC IREUR

### Assez d'agonie ! : le franc-parler de Caroline Fourest

Combien de supplices avant d'admettre que le droit de mourir dans la dignité est une liberté fondamentale ? Huit à neuf Français sur dix, selon les sondages, se déclarent favorables à l'euthanasie. C'est le souhait d'une écrasante majorité. Et pourtant, la main du législateur français tremble. Pétri d'humanisme chrétien, Emmanuel Macron semble délivré de sa promesse avec la dissolution. François Bayrou, dont personne ne peut ignorer les convictions catholiques, a tenu à séparer les ordres : une loi pour améliorer les soins palliatifs et une autre pour l'euthanasie. Mauvais signal. Depuis, ses opposants se déchaînent.

[Lire la suite](#)



## ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE



### À Paris, l'enseignement catholique contraint de fermer des classes malgré son succès

**INFO LE FIGARO |** À la rentrée prochaine, dix d'entre elles vont fermer, alors que le privé attire toujours plus d'élèves.

« C'est une décision purement politique », souffle un fin connaisseur des arcanes éducatifs parisiens. À la rentrée de septembre 2025, l'enseignement catholique parisien devra fermer dix classes, a appris Le Figaro. Une goutte d'eau par rapport à l'océan de classes qui seront fermées dans l'enseignement public, ce qui exaspère nombre de représentants syndicaux, parents d'élèves et élus de gauche. À l'inverse, cette décision est qualifiée d'« injuste » par l'enseignement catholique, qui gagne des élèves malgré la baisse démographique, tandis que les effectifs du public plongent.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu du quotidien,  
Le Figaro, le 31 mars 2025

(...)

Le 11 mars dernier, un millier d'enseignants, de parents d'élèves et d'élus de gauche ont manifesté contre ces fermetures depuis la place de la Sorbonne jusqu'au ministère de l'Éducation nationale, rue de Grenelle, où une délégation a été reçue. 18,83 % des enseignants du premier degré étaient en grève ce jour-là, indique le rectorat de Paris. Une semaine plus tard, le second degré s'est à son tour mobilisé devant le rectorat.

(...)

Le recours à ces « heures en trop » n'a toutefois pas suffi à compenser totalement les 40 postes perdus par l'enseignement catholique parisien. Dix classes vont donc devoir fermer : une à l'école Saint-Thomas d'Aquin (7<sup>e</sup> arrondissement), une à l'école Sainte-Clotilde (7<sup>e</sup> arrondissement), deux au collège Saint-Sulpice (6<sup>e</sup> arrondissement), une au lycée professionnel Saint-Nicolas (6<sup>e</sup> arrondissement), une au lycée général Saint-Michel de Picpus (12<sup>e</sup> arrondissement) et quatre au lycée technologique et professionnel Sainte-Thérèse (16<sup>e</sup> arrondissement).

Les 40 postes retirés à l'enseignement catholique parisien ont été redistribués à l'enseignement catholique dans le reste de la France. « Ce qui prouve bien que cette décision n'a pas été prise pour redonner des moyens à l'État, mais vise simplement à taper sur le privé parisien, s'indigne Étienne Tercinier. Ils veulent que nous fermions des classes pour nous forcer à refuser des élèves, qui seront donc obligés d'aller dans le public et viendront gonfler les effectifs du public. C'est une entrave à la liberté de choix des familles ! »

(...)

De leur côté, les élus du groupe communiste et citoyen (GCC) souhaitaient même « transférer » 50 postes d'enseignants du privé vers le public. « Nous voulons mettre la pression politique pour qu'avancent la justice sociale et la justice éducative », a ainsi lancé Jean-Noël Aqua lors du Conseil de Paris du mois de février. Tirant à boulets rouges sur l'enseignement privé sous contrat, qu'il a accusé d'« entretenir l'entre-soi et le séparatisme

social » et de « poser un problème de justice sociale », l'élus du 13e a martelé son souhait d' « éviter le mur des 50 % de collégiens scolarisés dans le privé en 2033 ». « Nous allons tout droit vers une école à deux vitesses, avec des enfants de CSP différentes qui ne se fréquentent pas. C'est une société ségréguée qui est en train de se construire », souligne Jean-Noël Aqua auprès du Figaro.

Une position partagée par la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves des écoles laïques (FCPE).

(...)

Les représentantes parisiennes de la Fédération syndicale unitaire (FSU) vont même plus loin. « À nos yeux, l'école est un service public, et l'école publique pour tous les enfants de France devrait être un projet de société. À terme, nous voudrions qu'il n'y ait plus d'école privée », résume Léa de Boisseuil, du SNUipp-FSU (premier degré). Son alter ego du Snes-FSU (second degré), Ketty Valcke, est sur la même ligne. Mais, « pragmatique », elle évoque des mesures « à court et à moyen terme » avant cet « idéal d'une seule école pour tous ». « L'urgence, c'est de fermer des classes dans le privé, car la baisse de la démographie n'a pas à être supportée que par le public. Et ensuite, c'est de soumettre le privé à la carte scolaire pour ne pas continuer à renforcer la ségrégation sociale et scolaire ».

De son côté, Patrick Bloche, qui ne souhaite pas « rouvrir la guerre scolaire », appelle à « respecter la loi Debré de 1959 », qui « proclame et respecte la liberté de l'enseignement et en garantit l'exercice aux établissements privés régulièrement ouverts ».

[Lire la suite](#)



## ENTRETIEN | "On accueille tout le monde" : après les scandales, l'enseignement catholique défend sa mission éducative face aux préjugés

Récemment placées au cœur de polémiques, les écoles catholiques sous contrat suivent les mêmes programmes que les établissements publics. Mais respectent-elles vraiment les règles de l'Éducation nationale ? Et pourquoi séduisent-elles des familles de tous horizons ?

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,  
La Dépêche, le 10 avril 2025**

### Sommaire

#### **1. Qu'est-ce qu'une école catholique sous contrat avec l'État, et quelle est sa différence avec les écoles hors contrat ?**

"Il y a « catholique » et il y a « sous contrat d'association avec l'État », c'est-à-dire que nous sommes tenus de dispenser exactement le même programme que dans une école publique. Les professeurs ont passé le concours de l'Éducation nationale. Au moment d'enseigner, ils avaient le choix entre aller dans une école publique ou une école privée. Quand ils passent le concours, ils le passent chez nous. C'est-à-dire que nos écoles sont inspectées par des inspecteurs de l'Éducation nationale. Dans une école publique, depuis la loi de la séparation de l'Église

et de l'État, on n'a absolument pas le droit de parler de religion dans les écoles publiques. Mais dans nos écoles, on le fait, et justement, on parle de notre religion."

## **2. Qu'offrent les écoles catholiques sous contrat pour attirer les parents aujourd'hui ?**

"On nous demande d'avoir des référents laïcité. (...) Ensuite, pourquoi les familles viennent chez nous ? Elles viennent pour le projet éducatif et le projet pastoral. On a un enseignement, une bienveillance qui prend en compte toute la personne. L'élève dans sa globalité, c'est une éducation intégrale, autant pour les connaissances qu'on va lui apporter, mais aussi dans sa valeur spirituelle."

## **3. Quelles mesures mettez-vous en place pour éviter, dans les établissements, toute dérive (intégrisme, violence...) ?**

"Nos enseignants sont agents de l'État. Ils sont soumis aux mêmes règles que les agents publics. Si l'on a effectivement un enseignant - preuve soit faite - responsable d'une action répréhensible, de propos intégristes, il peut être amené à être sanctionné et à être révoqué."

## **4. À titre personnel, quelle est votre vision du rôle de l'enseignement catholique aujourd'hui au sein de la société française, notamment dans ce contexte où les questions de laïcité, d'identité religieuse restent quand même assez sensibles ?**

"Parce qu'être à l'écoute de l'autre, quelle que soit sa religion, quelles que soient ses appartenances, peu importe d'où il vient, c'est ce qui compte. Finalement, je ne sais pas si c'est être rétrograde que de faire ça dans un monde de modernité, mais en tout cas, dans nos établissements, on peut l'apporter."

[Lire la suite](#)



## **ESPRIT CRITIQUE**



### **Richard Malka : "Il faudrait enseigner l'esprit critique à l'égard de toute croyance ou idéologie"**

Dans 'Après Dieu', l'avocat de 'Charlie Hebdo' pose à Voltaire la question qui l'a mené au Panthéon. Par quoi remplacer Dieu ?

Avocat, romancier, essayiste et scénariste de bande dessinée : l'éloquence de mon invité s'exprime sur tous les fronts. Fervent défenseur de la liberté d'expression, il est à la fois créateur et chevalier servant de la création. Dans une société où la laïcité ne semble plus aller de soi, il utilise toutes les armes à sa disposition pour la défendre, plaidant quand il le faut, écrivant quand plaider ne suffit plus. De l'«Éloge de l'irrévérence» au «Droit d'emmerder Dieu», en passant par le «Traité sur l'intolérance», il choisit la plume contre le glaive.

'Après Dieu' est le titre de son tout nouveau livre publié chez Stock dans la très belle collection "Ma nuit au musée", dont le principe

consiste à passer une nuit entière dans un musée de son choix et à en faire un livre, essai ou fiction, peu importe. Une collection où se côtoient déjà Kamel Daoud, Leïla Slimani, Enki Bilal ou encore Lola Lafon, pour ne citer qu'eux.

[Lire la suite](#)



## FÉMONATIONALISME



### L'autrice Léane Alestra dénonce le "fémonationalisme", ou l'utilisation du féminisme à des fins nationalistes

Qu'est-ce que le "fémonationalisme" ? Léane Alestra, chercheuse en études de genre et journaliste politique, publie "Les vigilantes : Surveillées et surveillantes, ces femmes au cœur de l'extrême droite". Elle est au micro de Constance Vilanova.

#### Sommaire

1. "Fémonisationnalisme" et phénomène de la Schtroumpfette,
2. Féministe et extrême droite sont par définition incompatibles.

[Écouter la suite](#)



## FINANCEMENT & LIEU DE CULTE

### RÉSEAUX SOCIAUX



### MILLE BÂBORDS

#### Subvention à Notre Dame de la Garde - Mille Babords

Dans un communiqué de presse diffusé sur le site de la Mairie de Marseille le 30/01/2025, le Maire de Marseille, monsieur Benoît Payan annonce que « la Ville de Marseille soutiendra financièrement le programme de rénovation de Notre -Dame de la Garde. ».

Cette annonce d'une décision prise avant la réunion du conseil municipal qui doit se tenir le 28 février, s'appuie sur un argumentaire qui présente plusieurs inexactitudes, et omissions qui pourraient induire en erreur ceux des conseillers municipaux, insuffisamment informés de la situation particulière de la basilique et du contenu de la Loi de 1905 de séparation des cultes et de l'État, qui ne verraient là qu'une obligation de la Ville.

D'une part, le projet de financement de 300 000 € pour « les travaux de rénovation et de mise en sécurité des espaces accessibles au public (...) sauvegarde de la terrasse des 4 anges ainsi que la consolidation des terrasses basses. », est présenté comme « s'inscrivant dans le cadre de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État », sans autre précision, ce qui pourrait laisser penser qu'il existe une obligation à financer ces travaux.



## HISTOIRE



### "Si les Français doivent payer pour les crimes de leurs ancêtres, cela vaut pour les Algériens qui pratiquèrent l'esclavage"

Depuis plusieurs mois, la France et l'Algérie traversent une période de tensions diplomatiques. Pour Renaud-Philippe Garner, docteur en philosophie, professeur adjoint à l'Université de la Colombie-Britannique, cette crise découlerait d'une interprétation excessive de la dette intergénérationnelle que la France aurait envers l'Algérie, alimentant un ressentiment persistant. Une mémoire historique sélective, les Algériens semblant oublier leurs propres exactions, comme la pratique de l'esclavage jusqu'au XIXe siècle.



## INFLUENCEUR



### "Restez à vos places de femmes": l'inquiétant succès des "influenceurs" à tendance salafiste

De nombreux "influenceurs" font la promotion d'une vision rigoriste de l'islam sur les réseaux sociaux. Leurs vidéos, vues pour certaines des millions de fois, distillent une multitude de directives sur ce qui serait licite ou interdit selon leur lecture de l'islam, notamment en matière de rapports entre les femmes et les hommes.

#### Sommaire

1. Les femmes et les personnes LGBT ciblées ?
2. Interdiction aux hommes et femmes de se regarder ?
3. Les codes de Tiktok sur fond de nachid ?
4. "Une reconstruction fantasmée d'un héritage musulman" ?
5. Sapin et anniversaire ?
6. "Les institutionnels de l'islam dépassés" ?
7. "Ils ont compris que ça allait se jouer sur les réseaux" ?
8. Peu de modération des plateformes ?
9. "Détecter les signaux faibles".



## INSTITUTION PRIVÉE CATHOLIQUE



### Affaire Bétharram : signalements, punitions, « remarques blessantes »... Que dit le rapport d'inspection de l'Éducation nationale ?

Le rapport de l'inspection menée par le rectorat de Bordeaux à Bétharram a été publié ce jeudi. Il révèle de nombreux « manquements » dans cette institution catholique béarnaise.

#### Sommaire

1. Des lacunes dans les signalements,
2. Des « remarques blessantes » de deux enseignants,
3. Des dysfonctionnements à l'internat,
4. Des interdictions d'aller aux toilettes,
5. « Un nombre élevé » de punitions et sanctions,
6. Des célébrations religieuses sur des temps scolaires.

[Lire la suite](#)



### La situation actuelle de Bétharram va faire l'objet d'une enquête administrative poussée, annonce Elisabeth Borne

La ministre de l'Éducation a décidé de lancer de nouvelles investigations dans l'établissement actuel après la publication ce jeudi du rapport d'une inspection menée en mars qui a mis en lumière plusieurs « manquements ».

[Lire la suite](#)



### Affaire Bétharram : l'établissement privé catholique Jeanne d'Arc de Bastia "confiant" face à la multiplication annoncée des contrôles

Après les affaires de maltraitances et de violences sexuelles dénoncées à Notre-Dame de Bétharram, l'enseignement catholique est sous le feu des projecteurs. La ministre de l'Éducation nationale a signalé que les contrôles des établissements privés allaient se multiplier, allant jusqu'à concerner 40 % d'entre eux l'an prochain.

[Lire la suite](#)



### EXCLUSIF | Affaire Bétharram : ce que contient le rapport de contrôle du Beau Rameau, nouveau nom de l'établissement

Le groupe scolaire Le Beau Rameau, héritier de Notre-Dame de Bétharram, a fait l'objet d'un contrôle de la part des services du rectorat de Bordeaux du 17 au 20 mars dernier. La Croix révèle le contenu du rapport, qui demande un certain nombre de mises en

conformité, ainsi qu'une enquête administrative de l'Inspection générale vis-à-vis de deux enseignants mis en cause.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,  
La Croix, le 10 avril 2025**

(...)

Ces échanges ont en effet « permis de déceler, chez deux enseignants du second degré, des pratiques relationnelles non compatibles avec les items “agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques” et “installer et maintenir un climat propice aux apprentissages”, écrivent les inspecteurs. Plusieurs élèves font état, de la part de ces deux enseignants, de remarques blessantes et humiliantes et de moqueries en public. Ces agissements sont répétés et réguliers, et visent tout particulièrement les élèves en difficulté scolaire. »

(...)

La vie scolaire du Beau Rameau peut aussi être améliorée par une révision du règlement intérieur, concernant les sanctions (qui doivent être individualisées et proportionnées) et par une « montée en compétences des surveillants », en ce qui concerne le « suivi pédagogique et éducatif des élèves, (la) lutte contre le harcèlement, (la) démocratie scolaire, (les) actions éducatives... » Mais aussi par un changement de règlement sur l'accès aux sanitaires, actuellement restreint notamment pendant les interours.

(...)

Les inspecteurs mentionnent des « points positifs » dans leur rapport. Entre autres, « la conformité de la gestion administrative », mais aussi la gestion des moyens, ainsi que l'organisation des enseignements et le respect des programmes sont salués, tout comme le fait que l'instruction religieuse soit facultative. À ce sujet, les inspecteurs mentionnent toutefois des célébrations qui « ne semblent pas basées sur le volontariat et sont proposées sur le temps scolaire », tel un temps de prière pendant l'Avent, ce qui, selon eux, « contrevient au principe de la liberté de conscience ».

Sur le plan pédagogique, le rapport évoque l' « engagement des équipes enseignantes, notamment autour de la conduite de nombreux projets pédagogiques », étant précisé que pour l'école primaire, « la promotion des valeurs de la République reste à renforcer à travers une sensibilisation à l'égalité filles-garçons et à la lutte contre toutes les formes de discrimination ».

[Lire la suite](#)





## Laïcité renforcée dans les écoles : les élèves pourront continuer de porter des signes religieux, tranche Drainville | JDM

**CANADA | Montréal |** Le ministre Bernard Drainville n'a pas l'intention de profiter du renforcement de la laïcité dans les écoles pour interdire aux élèves de porter des signes et vêtements religieux. De passage, jeudi, en commission parlementaire sur le projet de loi 94, le Mouvement laïque québécois a demandé au gouvernement Legault d'étendre la neutralité religieuse aux enfants qui fréquentent le réseau scolaire.

[Lire la suite](#)



## Laïcité dans les écoles : Drainville donne un grand coup de barre avec son projet de loi | JDQ

**CANADA | QUÉBEC |** Services éducatifs à visage découvert, élargissement de l'interdiction des signes religieux aux autres membres du personnel et évaluation obligatoire des profs chaque année: le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, donne un grand coup de barre pour renforcer la laïcité dans les écoles québécoises, avec le dépôt d'un projet de loi à l'Assemblée nationale.

[Lire la suite](#)



## Laïcité : la CSN demande le retrait du projet de loi 94

**CANADA |** Les cas observés de manquement à la laïcité sont déplorables, mais très isolés. Pourquoi utiliser l'arme nucléaire pour tuer une mouche ? Le ministre Drainville a bien d'autres chats à fouetter en ce moment », soutient Katia Lelièvre, vice-présidente de la CSN.

[Lire la suite](#)



## Bras de fer juridique entre vie privée et liberté religieuse

**CANADA | COLOMBIE-BRITANNIQUE |** La Cour d'appel de la Colombie-Britannique a rendu une décision historique en privilégiant le droit à la vie privée sur la liberté religieuse des Témoins de Jéhovah. Ces derniers contestent et envisagent de porter l'affaire devant la Cour suprême du Canada.

[Lire la suite](#)





## L'église des Deux Rives doit quitter ses locaux en raison de la loi sur la laïcité

**CANADA | CHICOUTIMI** | L'église des Deux Rives, à Chicoutimi, a dû quitter ses locaux situés au sous-sol du centre d'escalade Beta Crux en raison de la loi sur la laïcité. Selon la Ville de Saguenay, qui est le principal locataire des espaces, il est interdit par règlement de tenir des activités religieuses dans un local loué par la Municipalité.

[Voir la vidéo](#)



## LAÏCITÉ EN BELGIQUE



### Entretien | « La laïcité organisée en Belgique francophone » : défis et réinventions

**BELGIQUE FRANCOPHONE** | À l'occasion de la parution de son ouvrage *La laïcité organisée en Belgique francophone*. Un culte pas comme les autres aux Éditions de l'ULB, David Koussens, professeur à l'Université de Sherbrooke, revient sur une spécificité belge : la reconnaissance et le financement public du mouvement laïque, sur un pied d'égalité avec les cultes traditionnels.

Dans cet entretien, il explore les paradoxes et les défis auxquels la laïcité belge est confrontée, entre évolution sociale, sécularisation et réinvention nécessaire pour maintenir sa pertinence dans un monde en transformation.

#### Sommaire

1. Le mot « laïcité » ne renvoie pas à un principe d'organisation mais à un regroupement porteur d'un univers convictionnel très spécifique,
2. Le mouvement laïque est lui aussi menacé, il lui faut se réinventer pour demeurer pertinent,
3. La sécularisation de la société a enlevé à l'action laïque une partie de sa raison d'être : l'opposition à la religion,
4. À côté de l'Église catholique, le mouvement laïque s'affirme également dans l'opposition à l'Islam qu'il qualifie de politique,
5. La frontière entre une lutte contre l'obscurantisme religieux et l'islamophobie est parfois mince,
6. Ce que la laïcité défend en Belgique est très loin de la laïcité politique comme on l'observe dans d'autres contextes nationaux,
7. Alors que le mouvement laïque est organisé depuis plus de 55 ans, reconnu et financé par l'État depuis plus de 20 ans, quasiment aucune enquête sociologique ne lui a été consacrée.

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ EN FRANCE



## Laïcité et sécularisation, deux concepts différents | Revue Politique et Parlementaire

Il arrive qu'un ancien Premier ministre, avec une assurance désarmante, énonce des absurdités avec un aplomb qui force l'étonnement. Ainsi, affirmer sans ciller que « la laïcité, c'est la liberté de croire ou de ne pas croire », c'est méconnaître profondément son essence. S'agit-il d'une lacune historique ou d'une précaution calculée pour éviter de heurter certains milieux islamo-conservateurs ?

[Lire la suite](#)



## Laïcité : remettre les points sur les i

Dans un monde en constante mutation, où les repères semblent parfois vaciller, il est impératif de revenir aux fondements de notre République et de réaffirmer avec force les principes qui la guident. Parmi ceux-ci, la laïcité occupe une place centrale, souvent mal comprise, parfois instrumentalisée, mais toujours indispensable à la cohésion de notre société. Il est temps de remettre les pendules à l'heure, de clarifier les enjeux et de réaffirmer la laïcité comme un projet de société, un horizon vers lequel tendre pour construire un avenir commun, fondé sur le respect, la liberté et l'égalité.

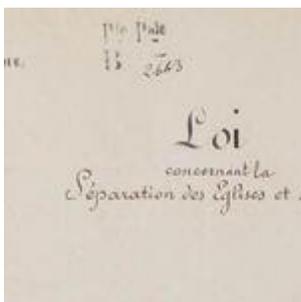
[Lire la suite](#)



## Laïcité : retour sur une notion trop souvent dénaturée | Le Club

Depuis plusieurs années, la notion de laïcité est utilisée pour justifier des positions politiques de plus en plus radicales. On observe ce phénomène chez les tenants d'une « laïcité de combat », du RN jusqu'au Printemps Républicain, qui s'écartent pourtant des fondements historiques et juridiques. Pour y voir plus clair, détournons les contours de ce principe tant invoqué.

[Lire la suite](#)



## La laïcité comme mythologie républicaine ? | Nonfiction.fr le portail des livres et des idées

Vincent Genin explore l'histoire de la notion de laïcité ainsi que ses usages contemporains, et interroge sa transformation en mythe républicain.

La collection « Qu'est-ce que ça change ? » (Labor et Fides), dirigée par Carole Widmaier et Marion Muller-Collard, a pour principe de demander à des spécialistes d'une question de dire, à la première personne et dans un format très court, ce qu'elle change (ou a changé) dans leur vie ou dans leur cheminement intellectuel. Vincent Genin, auteur d'une Histoire intellectuelle de la laïcité (PUF, 2024), entre autres travaux remarquables, s'est livré avec bonheur à cet exercice.

Exercice engagé, dont la tonalité est donnée dès la première ligne : « La laïcité n'est pas une valeur, mais un principe ».

### Sommaire

1. L'invention d'un récit commun,
2. Le « scolaro-centrisme »,
3. Réintégrer la laïcité dans l'histoire.

[Lire la suite](#)



### La laïcité est-elle vraiment synonyme de "discrétion dans l'espace public", comme le dit Éric Zemmour ?

Alors que le débat sur l'interdiction du voile dans le sport s'étend à l'espace public, la laïcité est invoquée à tort pour justifier cette interdiction. Pourtant, elle garantit avant tout la neutralité de l'État et la liberté des individus, dans le respect de l'ordre public.

### Sommaire

1. La liberté des individus et la neutralité de l'État,
2. Vivre sa religion sans troubler l'ordre public.

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ EN SUISSE



### L'Université de Genève bannit une paroisse pour non-respect de la laïcité

**SUISSE | GENÈVE |** L'Université de Genève (UNIGE) a décidé de ne plus accueillir la paroisse adventiste anglophone de Genève suite à un « week-end de réveil » organisé fin janvier sur le campus. L'événement était présenté comme une conférence intitulée « Réanimé pour servir ». Les conférences analytiques sur le fait religieux sont autorisées. Elle s'est donc tenue dans un amphithéâtre le samedi 25 janvier.

[Lire la suite](#)



## LIBERTÉ ACADÉMIQUE



## « Face à l'obscurantisme woke » : la liberté académique en danger

La liberté académique s'érode-t-elle en France ? Il semblerait que l'on puisse répondre par l'affirmative, et les Presses universitaires de France (PUF) viennent d'en fournir une éclatante démonstration avec l'annulation de la publication de Face à l'obscurantisme woke. Un livre qui dénonce les « idéologies décoloniales », les « théories de la race et du genre dans les milieux actuels de la recherche en lettres et sciences humaines, en droit et même dans les sciences dures ».

### Sommaire

1. Un champ de recherche interdit ?
2. Chasse aux sorcières ?
3. Quand le conformisme remplace le débat.

[Lire la suite](#)



## Flirt avec le complotisme, spécialistes autoproclamés, obsessions droitières... On a lu « Face à l'obscurantisme woke », le livre polémique des PUF

« Libération » s'est procuré l'ouvrage collectif, qui doit finalement paraître le 30 avril après avoir été déprogrammé. Il confirme la faute de timing redoutée par l'éditeur et démontre la volonté, chez certains auteurs, de prendre part à l'offensive contre l'université.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,  
Libération, le 27 mars 2025**

(...)

Une semaine plus tard, revirement de l'éditeur : Face à l'obscurantisme woke sortira bien le 30 avril, comme l'a révélé Libération. Les PUF « capitulent en rase campagne », s'est réjoui Xavier-Laurent Salvador, l'un des principaux animateurs de l'Observatoire d'éthique universitaire, et dont la majorité des membres a claqué la porte en constatant sa dérive droite. Contrairement à ses anciens camarades, Xavier-Laurent Salvador, qui chronique dans le JDD de Vincent Bolloré, assume son rapprochement avec Périclès, la structure Pierre Édouard Stérin qui vise à faire gagner l'extrême droite aux prochaines élections. C'est donc dans un climat agité que le livre doit paraître. Libération s'en est procuré un exemplaire et détaille son contenu.

(...)

Dédié « à toutes les victimes de la censure », l'ouvrage est introduit par une référence, maintes fois détournée, à George Orwell, sous la plume d'Emmanuelle Hénin, professeure de littérature française, afin de rendre compte de « la folie qui s'est emparée du continent nord-américain » et « ne cesse d'étendre ses ravages en Europe ».

(...)

Mais ce sont bien les enseignements visés par le chef d'État américain qui hérissent tout autant les auteurs de cet essai de 450 pages et 23 chapitres : des champs d'études à l'origine des concepts « hétéro-patriarcat, racisme systémique, culture du viol, décoloniser, queeriser, sans oublier l'intersectionnalité ».

(...)

Nombre d'observateurs de la communauté scientifique dont l'historien, professeur au Collège de France, Patrick Boucheron, s'étaient émus de voir les PUF, éditeur universitaire historique, publier un livre s'en prenant aussi durement aux sciences humaines et sociales. D'autant que certains des auteurs mobilisés ne présentent aucun pedigree scientifique. C'est le cas de Pierre Valentin, passé d'étudiant en master à essayiste pourfendeur du wokisme dans les médias Bolloré ou le Figaro Vox, qui livre un pensum censé démontrer « l'absence de lien entre libéralisme et wokisme ».

(...)

Les études de genre cristallisent une grande part du malentendu entre l'université et les tenants de l'anti-wokisme. Prenons un exemple mentionné dès l'entame du livre et qui concerne l'un des auteurs. En 2022, le docteur en sciences politiques Leonardo Orlando apprend le retrait de son séminaire sur Darwin au campus rémois de Sciences-Po, dispensé avec Peggy Sastre, docteure en philosophie et polémiste connue pour sa défense d'un féminisme qui s'appuie sur une lecture biologique des questions sexuelles, quand les « gender studies » visent à montrer ce qui, dans le masculin et le féminin, est socialement construit.

(...)

Dans ce sombre tableau que ne renieraient pas Éric Zemmour ou Michel Onfray, l'immigration, arabe en premier lieu, est sans surprise pointée du doigt comme cause de « l'abaissement intellectuel général ». À qui profite la décadence scolaire et universitaire ? « L'islam politique ». Nous y voilà. Ce phénomène de déconstruction woke de la science s'accompagnerait d'un militantisme grandissant de l'islamisme en France, en particulier des Frères musulmans.

L'islam politique promu par la confrérie frériste, un danger bien réel pour la société française et les valeurs républicaines, est devenu ces dernières années le champ de bataille privilégié de l'anthropologue Florence Bergeaud Blackler, autrice d'un ouvrage polémique sur le sujet en 2023 et contributrice du volume collectif. La chercheuse au CNRS est aussi très critiquée par ses pairs pour sa propension à assimiler de façon systématique toute tradition culturelle islamique au projet de conquête de l'Occident des Frères musulmans, tout en accusant chaque courant intellectuel, politique, chaque personnalité, plus ou moins proche des théories décoloniales, de complicité avec la mouvance. Très active et virulente sur les réseaux sociaux, elle a créé en 2024 le Centre européen de recherche et d'information sur le frérisme, pour lequel elle bénéficie, elle aussi, du soutien financier de Périclès.

(...)

L'un des fils conducteurs de l'ouvrage est de convaincre que les institutions ont été « subverties » par l'idéologie woke : l'université mais aussi les grandes entreprises.

[Lire la suite](#)





### LAÏCITÉ : « On ne se censurera jamais », revendique Riss, directeur de « Charlie Hebdo » | Infos Dijon

« Charlie a fait des petits », s'est félicitée la rédaction du journal satirique quand Martin Lom, étudiant à Sciences Po Lille, a créé l'association Génération Charlie en 2024 pour aller à la rencontre des étudiants.

Dix ans après l'attaque terroriste islamiste du 7 janvier 2015 ayant tué douze personnes dont huit membres de la rédaction de « Charlie Hebdo », Génération Charlie a organisé un tour de France des universités qui a fait étape, ce mardi 4 mars 2025, sur le campus dijonnais de l'Université Bourgogne Europe.

Laurent Sourisseau dit Riss, dessinateur et directeur de publication de « Charlie Hebdo », a exposé sa vision du travail mené par la rédaction, en compagnie de la journaliste Coline Renault et du dessinateur Juin.

#### Sommaire

1. Une conférence particulièrement sécurisée,
2. « Riss incarne cette résistance intellectuelle qui est précieuse dans notre pays », souligne Vincent Thomas,
3. « La liberté d'expression est une sorte de marque de fabrique », revendique le président de l'Université Bourgogne Europe,,
4. « La mémoire demeure »,
5. « Dans Charlie, il y a un travail sur la forme », indique Riss,
6. « Le rire ne doit pas être excluant »,
7. « On peut défendre une liberté sans forcément l'utiliser soi-même »,
8. « L'économie de la presse est artificiellement maintenue »,
9. « Le tribunal n'a jamais accepté la corrélation entre dessins satiriques et une religion ou le racisme »,
10. « Il faut être ferme » en matière de respect de la laïcité,
11. « Le monde audiovisuel obéit à des règles différentes de la presse papier »,
12. « Réfléchissez à ce que vous dites »,
13. « Charlie a toujours été un carrefour pour plein de familles de gauche »,
14. « On a besoin dans notre société de rire »,
15. « L'affaire Bétharram met en évidence qu'il y a des angles morts sur la vision de la laïcité »,
16. « Les questions qui se posent sur l'islam, se posent sur toutes les autres religions »,
17. « C'est une tradition française de faire de la satire »,
18. « Même en respectant le cadre de la loi, on peut dire quand même énormément de choses »,
19. « On choisit les dessins les plus originaux »,
20. « Le droit à la caricature est assez bien consolidé aujourd'hui »,
21. « X a le temps d'évoluer »,
22. Les « précautions excessives » de rectorats,
23. « Je me suis dit que j'allais créer du droit avec des dessins satiriques ».

[Lire la suite](#)



## Un enseignant doit-il s'abstenir de donner son avis sur la religion ou la politique dans les médias ?

Critiqué pour avoir défendu publiquement « les racines catholiques » de la France, l'enseignant et chroniqueur Kévin Bossuet n'a pourtant enfreint ni le principe de laïcité ni son devoir de réserve. En dehors de la salle de classe ou de l'amphi, la liberté d'expression des fonctionnaires reste protégée.

### Sommaire

1. Des enseignants neutres et laïcs dans l'exercice de leurs fonctions,
2. Rien à voir avec le devoir de réserve.

[Lire la suite](#)



## Une enseignante exclue d'un collège à Belfort pour ses propos religieux sur les réseaux sociaux

Une professeure d'anglais dénonce son exclusion temporaire d'un collège de Belfort. L'établissement et le rectorat lui reprochent des publications sur ses réseaux sociaux. Elle y partage sa foi chrétienne et avait notamment critiqué la cérémonie d'ouverture des Jeux de Paris 2024.

[Lire la suite](#)



## Les attitudes des Français sur la liberté d'expression révèlent une crise démocratique

**EXCLUSIF** | Selon une vaste enquête internationale, les Français affichent un attachement fort à la liberté d'expression. Mais en théorie seulement...

### Sommaire

1. Protéger la parole, mais pas toutes les paroles,
2. La liberté d'expression, valeur à géométrie variable,
3. Une liberté sous conditions ?

[Lire la suite](#)



**LIBERTÉ DE CONSCIENCE**



## L'UE abandonne son projet de directive sur l'égalité de traitement et voilà pourquoi il s'agit d'une victoire pour la liberté de conscience | Atlantico.fr

Alors que la Commission européenne annonce le retrait d'un projet de directive controversé, une voix s'élève pour rappeler l'importance de la liberté de conscience et des droits fondamentaux. Adina Portaru, conseillère principale pour l'Europe chez ADF International, revient sur ce tournant majeur et les années de mobilisation qui l'ont rendu possible.

[Lire la suite](#)



## MULTICULTURALISME



### Anne-Hélène Le Cornec Ubertini : "La laïcité française n'est pas soluble dans le multiculturalisme"

**FRANCE** | En défendant, au micro de Sonia Mabrouk sur Europe 1, que seuls l'État et ses agents devaient être neutres concernant le port de vêtements religieux dans les emplacements publics, Édouard Philippe et Élisabeth Borne ne sont pas montrés fidèles à la loi de 2004.

Analyse de Anne-Hélène Le Cornec Ubertini, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, autrice de « Le poison du Communautarisme. La gauche sans le peuple » (L'Harmattan).

Les députés hostiles à la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 voulaient que la liberté de croire soit la liberté de faire, que la liberté de conscience soit la liberté de pratique religieuse dans les emplacements publics. Savez-vous qu'ils ont perdu et que la loi de 1905 a été votée ?

#### Sommaire

1. La loi de 2004, confirmation écrite de l'esprit de la loi de 1905 ?
2. Neutralité de l'État et de ses représentants,
3. Le voile, signe de soumission.

[Lire la suite](#)



## NEUTRALITÉ DANS LE SPORT



## Laïcité et fait religieux dans le champ du sport – « Mieux Vivre ensemble » – ANDES – Association Nationale des Elus en charge du Sport

Laïcité et fait religieux dans le champ du sport – « Mieux Vivre ensemble », un guide du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

**En février 2025, alors que la question de la laïcité dans le sport est au cœur du débat public, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative a publié un guide « Mieux Vivre ensemble » afin :**

- D'aider les professionnels du sport (agents publics, dirigeants sportifs, éducateurs, etc.) à appréhender les questions de laïcité et de faits religieux dans le domaine sportif,
- De les familiariser avec le cadre juridique en vigueur pour garantir le principe de laïcité et de « vivre ensemble »,
- De les accompagner à mieux se positionner pour réagir de manière appropriée et apaisée face aux remises en cause de la laïcité.

Pour ce faire, 6 fiches explicatives ont été réalisées pour mieux appréhender comment la laïcité se décline dans le champ du sport. Elles sont complétées de mises en situation afin d'illustrer ces notions. Adossées à des références bibliographiques, des exemples d'application dans le champ du sport et des repères juridiques, elles donnent les clés de lecture aux professionnels du milieu sportif.

### Sommaire

1. La liberté religieuse et la liberté de manifester sa religion,
2. La laïcité,
3. Le principe de neutralité,
4. L'application du principe de neutralité par les fédérations sportives et les ligues professionnelles,
5. Les clubs sportifs et le respect du principe de neutralité,
6. L'application du principe de neutralité aux établissements publics sous tutelle du ministère des Sports.

[Lire la suite](#)



## Voile dans le sport : Bayrou recadre Darmanin et ses « critiques inacceptables » mais lui donne raison sur le fond

**POLITIQUE** | Recadrage au carré. François Bayrou a convoqué plusieurs de ses ministres ce mardi 18 mars à la mi-journée pour solder les désaccords publics qui ont éclaté (avec fracas) sur le sujet éruptif du port du voile dans le sport. Gérald Darmanin a notamment mis sa démission dans la balance quelques minutes avant ce conciliabule.

[Lire la suite](#)





## DOSSIER | Port du voile dans le sport (1/3) : Flou, règlements multiples... la proposition de loi qui divise la France et le monde sportif

Voté au Sénat en février au nom de la défense de la laïcité, un texte du Sénateur LR Michel Savin prévoit de généraliser l'interdiction de port de signes religieux à toutes les compétitions sportives, y compris amateurs. Avant son passage devant l'Assemblée, il provoque des réactions très contrastées.

### Sommaire

1. Pour l'heure, chaque fédération choisit son règlement,
2. "Créer les conditions d'un dialogue",
3. Un texte similaire rejeté en 2022.

[Lire la suite](#)



## Port du voile dans le sport : au gouvernement, une ligne mais pas de texte

Le Premier ministre a pris la peine d'acter la position du gouvernement sur le sujet malgré les divisions qui le traversent. La proposition de loi portée par la droite semble en revanche tombée dans les limbes de la machine parlementaire.

[Lire la suite](#)



## "On va perdre des gamines !" : la proposition de loi sur l'interdiction du voile en compétition divise le monde sportif amateur

Un texte du parti Les Républicains, déjà adopté au Sénat, propose de généraliser l'interdiction du port de signes religieux à toutes les compétitions sportives. Soutenue par certaines fédérations, la proposition inquiète les athlètes voilées et certains clubs qui redoutent un recul de la pratique sportive des femmes musulmanes.

### Sommaire

1. Une exception française,
2. Peu de problèmes constatés sur le terrain,
3. La laïcité utilisée pour "stigmatiser" ?
4. Un texte qui pourrait être contre-productif.

[Lire la suite](#)



## Le sport s'adresse à toutes et tous : il doit rester neutre !

Une polémique politique se développe actuellement autour d'une proposition de loi sénatoriale « visant à assurer le respect du principe de laïcité dans le sport ».

Le Collectif Laïque National entend rappeler, par-delà ces circonstances, les principes qu'il a toujours défendus.

[Lire la suite](#)



## Les dangers de la proposition de loi visant à assurer le respect du principe de laïcité dans le sport !

**Épisode 38** | « Des Voix et des droits », le podcast de la LDH, avec Capucine Blouet, juriste et membre de la LDH.

"Des Voix et des droits" donne la parole à Capucine Blouet au sujet de la proposition de loi visant à assurer le respect du principe de laïcité dans le sport adoptée, en première lecture, par le Sénat et prochainement inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Pour la LDH, cette proposition de loi est discriminatoire, contraire à la liberté de conscience et de religion, et à l'autonomie personnelle des femmes musulmanes.

[Écouter la suite](#)



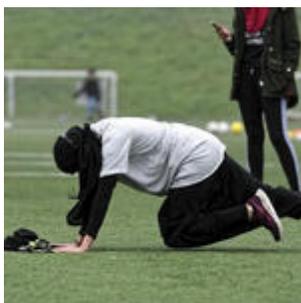
## Port du voile dans le sport : 5 minutes pour comprendre une polémique politique et idéologique

Depuis quelques semaines, le débat autour de l'interdiction des signes religieux dans le sport en France, et particulièrement du voile, agite le monde politique et sportif. Le projet de loi doit passer prochainement devant l'Assemblée Nationale après avoir été adopté au Sénat.

### Sommaire

1. Quelle est la situation actuelle en France ?
2. Que dit la proposition de loi ?
3. Quelle est la position du gouvernement ?
4. Pourquoi le sujet déclenche-t-il une telle polémique ?

[Lire la suite](#)



## DOSSIER Port du voile dans le sport (3/3) : le "pour" et le "contre" de deux spécialistes de la laïcité

Alors qu'un projet de loi pour généraliser le port de signes religieux en compétition a été voté au Sénat, le Nîmois Nicolas Cadène et la sociologue Nathalie Heinich expliquent leurs points de vue.

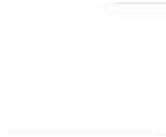
### Sommaire

1. Contre le projet de loi : Nicolas Cadène, ancien rapporteur de l'Observatoire de la laïcité,
  1. 1. Pourquoi êtes-vous contre cette proposition de loi sur le port du voile dans le sport ?
  1. 2. Faut-il laisser la main aux fédérations ?
  1. 3. Leur argument est de contrer la montée de la radicalisation...
  1. 4. Le modèle laïc français est-il une exception ?
2. Pour le projet de loi : Nathalie Heinich, sociologue et chercheuse au Cnrs, membre d'Union Laïque,
  2. 1. Pourquoi êtes-vous favorable à cette proposition de loi ?
  2. 2. Il ne faut pas laisser chaque fédération décider ?
  2. 3. Pourquoi le sujet divise-t-il autant ?

[Lire la suite](#)



## PLURALITÉ



Laïcité française  
et pluralité  
Au cœur des enjeux

### Laïcité française et pluralité - Rita Hermon-Belot | Lgdj.fr

Ce livre part d'un constat : nombre de citoyens expriment une forme de « désarroi » quand ils sont confrontés à des questions ayant trait à l'expression religieuse dans la vie de tous les jours comme au travail. Face à l'impossibilité de s'appuyer sur une définition stable et indiscutable de la laïcité, il convient de circonscrire cette idée aussi précisément que possible.

[Lire la suite](#)



### « Notre laïcité tient dans une ligne de crête précieuse : l'expression religieuse doit être possible, mais la norme religieuse ne doit pas s'imposer »

L'historienne Rita Hermon-Belot livre, dans un entretien au « Monde », un plaidoyer pour une laïcité ouverte et pluraliste, et retrace les origines d'un paradoxe : « La France est en tête des classements mondiaux en matière de diversité religieuse, tout en étant souvent accusée de pratiquer une laïcité qui serait oppressive. »

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :  
Article issu du quotidien,  
Le Monde, le 13 avril 2025

(...)

Et même pour l'école, la richesse de notre modèle de laïcité est justement de laisser un choix : les écoles privées sous contrat, disposant donc d'un financement public, ne sont pas concernées, mais elles n'ont pas le droit de refuser un élève sur la base de son appartenance religieuse. Dans mon quartier, par exemple, une école catholique accueille des élèves portant le voile. Cette possibilité existe donc, même s'il faudrait certainement un plus grand nombre d'écoles sous contrat musulmanes.

En revanche, le port d'un couvre-chef ne me semble pas problématique dans le sport à partir du moment où cela résulte d'un choix libre – ce qui n'est pas le cas si le voile est une condition pour intégrer une équipe. La remarquable capacité d'intégration de notre régime laïque tient ainsi dans une ligne de crête précieuse : l'expression religieuse doit être possible, mais la norme religieuse ne doit pas s'imposer.

(...)

Cette notion est double, car je distingue pluralisme et pluralité. La pluralité est un constat : la religion en France n'a pas de profil uniforme, mais une diversité irréductible. En 2015, on dénombrait

45 000 lieux de culte catholiques, 4 000 protestants – dont 2 600 évangéliques –, 2 450 musulmans, 420 juifs, 380 bouddhistes, 150 orthodoxes, 110 mormons et 1 040 pour les Témoins de Jéhovah.

Et il faut aussi souligner la pluralité interne à chaque religion, quand le discours commun tend à évoquer « l'islam » ou « la communauté juive », opérant des simplifications, voire des amalgames aux effets problématiques. Il y a ensuite la pluralité comme projet, que je nomme pluralisme. Celui-ci se caractérise par une attitude d'ouverture à la diversité et doit être une ressource pour tous, y compris les non-croyants.

(...)

Au-delà des sujets les plus médiatisés, la mise en œuvre de la laïcité intervient de façon très concrète dans la vie des citoyens. Je pense par exemple aux carrés confessionnels dans les cimetières municipaux. Si elle n'était pas prévue par la loi, la pratique du regroupement des sépultures en fonction de critères religieux, mais sans séparation des espaces, a été encouragée par les pouvoirs publics au travers de circulaires. Il reste encore à l'étendre à tous les groupes confessionnels souhaitant en disposer.

(...)

La pluralité doit être mieux prise en compte à tous les échelons de la décision publique, car il est capital pour notre contrat social d'offrir une égalité de traitement aux fidèles des différents cultes.

[Lire la suite](#)



## PRINCIPE DE LAÏCITÉ



### Laïcité : la Cour de cassation rejette le pourvoi d'un diacre contre une décision de l'Église

La Cour de cassation a rejeté, vendredi 4 avril 2025, le pourvoi d'un diacre renvoyé de l'état clérical par un tribunal ecclésiastique. La justice judiciaire s'est dite incompétente pour apprécier une décision prise par les autorités religieuses et a rappelé le principe de laïcité inscrit dans la Constitution.

[Lire la suite](#)



### Les célébrations de la Sainte-Geneviève, patronne de la gendarmerie, contraires à la laïcité ?

À la demande de la Fédération ardéchoise et drômoise de Libre Pensée, le 19 mars 2025, le Tribunal Administratif de Lyon a jugé que « la décision du colonel commandant le groupement départemental de gendarmerie de l'Ardèche d'organiser une célébration de la Sainte-Geneviève le 30 novembre 2022 est annulée en tant que cette célébration comporte un office religieux au sein d'une église ».

Le tribunal a, en effet, estimé que la tenue de cette messe ne respectait pas l'article 1er de la Constitution, prévoyant que « la

France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

### Sommaire

1. Pandores versus Libre Pensée,
2. Un évènement culturel ou culturel ?
3. « Donnez à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César ».

[Lire la suite](#)



## RELIGION & ENTREPRISE



### « La religion s'invite dans l'entreprise : à quand le tour de la laïcité ? »

**TRIBUNE |** Un sondage publié par le Crif et l'Institut du travail, ce lundi, révèle l'augmentation des expressions religieuses et des cas parfois tendus, voire conflictuels, au sein du monde du travail, une tendance marquée chez les jeunes. D'où l'urgence d'inviter la laïcité dans l'entreprise, plaident Serge Guérin, Vincent Lamkin et Pierre-Henri Tavoillot.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,  
LeFigaro, le 27 mars 2025**

(...)

Cela va des signes discrets ou prières muettes aux refus de réaliser certaines tâches ou de travailler avec certaines personnes en passant par les demandes d'absence ou d'aménagement du temps de travail. Cette augmentation est confirmée par un sondage récent réalisé par Harris Interactive France pour l'IST et le Crif (mars 2025). 37 % des salariés disent avoir été confrontés à des faits religieux ; et cette part monte même à 67 % chez les salariés de 18-24 ans. La jeune génération se distingue d'ailleurs des plus anciennes par son désir que le travail s'adapte à la religion plutôt que l'inverse. Ainsi, une majorité des 18-24 ans considère comme acceptable de porter des signes religieux ostensibles en toutes occasions, de refuser de serrer la main à une personne (client ou collègue) de l'autre sexe, de demander des dérogations pour motif religieux, voire de pratiquer un prosélytisme actif en milieu professionnel.

(...)

En fait, le fait religieux se trouve en entreprise - comme dans l'ensemble de la société - à la croisée de deux courants. D'un côté, l'hyperindividualisme, qui sanctifie l'identité personnelle et voit comme une aliénation intolérable toute restriction de son expression ; de l'autre, le fondamentalisme, notamment islamiste, qui cherche à imposer son emprise sur toutes les dimensions de l'existence individuelle et collective. Car, pour lui, la religion, ce n'est pas seulement la « foi » personnelle, c'est une loi totale qui a vocation à tout régenter : le privé, le public, le civil,

l'économique, le social, l'international, le culturel, le scientifique, du matin au soir, tous les jours de l'année.

(...)

On objectera que la laïcité ne concerne que la sphère publique. Et il est vrai que l'obligation de neutralité ne s'impose strictement que dans le cadre des trois fonctions publiques en vertu de l'article 2 de la loi de 1905, dont nous allons célébrer les 120 ans : « L'État ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. » Mais c'est pourtant une erreur de penser que la laïcité se réduit à la neutralité. Son champ est beaucoup plus vaste. Face aux prétentions individualistes ou fondamentalistes, la laïcité rappelle qu'il existe une pluralité de sphères et plusieurs principes : la liberté dans la sphère privée ; la neutralité dans la sphère publique et la discrétion dans la sphère civile. C'est cette « discrétion civile » qui permet de travailler ensemble. Elle n'exige nullement de renoncer à ses convictions profondes, mais de les garder pour soi dès qu'il s'agit de prendre soin du collectif.

(...)

S'il faut parler le langage de la laïcité en entreprise, ce n'est donc pas au nom de la neutralité, mais c'est au nom de l'aspiration à une vie commune apaisée. C'est parce que la religion s'invite de plus en plus dans l'entreprise qu'il faut y convier aussi la laïcité afin de permettre aux croyances et aux incroyances de s'accorder dans l'intérêt commun.

[Lire la suite](#)



## L'émergence d'un intégrisme religieux dans le monde des entreprises

La société moderne est marquée par une diversité croissante dans les pratiques religieuses et les croyances. Paradoxalement, cette diversité semble également alimenter la montée de l'intégrisme religieux, notamment au sein des entreprises. Selon des études récentes, un jeune sur deux créerait un environnement de travail où il est acceptable de refuser de s'asseoir là où une personne de l'autre sexe s'est installée. Des informations alarmantes rapportées par Bernard Vivier, directeur de l'Institut supérieur du Travail, soulignent un changement de mentalité face à la laïcité et aux valeurs d'égalité qui ont longtemps été fondamentales dans le milieu professionnel. Quelles sont les implications de cette nouvelle dynamique dans le monde du travail ? Quelles sont les attentes des jeunes salariés face à l'évolution des pratiques religieuses dans leur environnement professionnel ? Cet article vise à défricher ces questions tout en examinant l'émergence d'un nouveau cadre d'intégrisme religieux autour de la laïcité, du respect et de l'inclusion.

### Sommaire

1. Les valeurs de laïcité en entreprise face à la montée de l'intégrisme religieux,
  1. 1. Un nouveau paysage religieux au travail,
  1. 2. Les attentes des jeunes professionnels,
  1. 3. Impacts sur la dynamique de groupe,
2. Les réponses face à l'intégrisme religieux : équilibre et transparence,
  2. 1. Politiques internes et procédures,
  2. 2. La place du dialogue interreligieux,
  2. 3. Exemples d'entreprises pionnières,
3. L'impact de l'intégrisme religieux sur les relations professionnelles,

3. 1. Les risques de tensions internes,
3. 2. Stratégies de médiation,
3. 3. Conclusion sur l'avenir de l'intégrisme religieux au travail.

[Lire la suite](#)



## Faire le ramadan au travail : « On sent que notre image va changer »

Parmi les musulmans pratiquants, nombreux sont ceux qui ne veulent pas faire la publicité de leur pratique sur leur lieu de travail, par crainte du malaise que cela pourrait susciter chez eux comme chez leurs collègues.

 *Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Le Monde, 28 mars 2025**

(...)

Le jeune homme décrit ce qu'il vit tous les ans avec joie comme un mois « béni », durant lequel il a « une dévotion plus soutenue que d'habitude » et un « rythme de vie ajusté sur les temps religieux », mais qui parfois tourne au casse-tête au travail. Ce n'est, dit-il, pas l'obligation de ne pas boire ni manger toute la journée qui lui pose problème. C'est le caractère social qui peut parfois être gênant : Amir ne souhaite pas avoir à s'expliquer sur sa pratique. « J'ai longtemps eu peur que ce soit mal compris, avance le jeune homme. C'est une expérience qui m'est propre. Et je sens que les manifestations de religiosité inquiètent les collègues. »

(...)

« La plupart des cadres tentent de passer sous les radars, sans forcément vouloir se cacher », analyse Tarik Yildiz, docteur en sociologie, enseignant à Sciences Po Paris. La raison, selon lui, tiendrait dans le fait que « personne n'a envie d'être mis dans une case à part ». A cela s'ajoute, pour les musulmans, « la conscience de l'image que peut avoir cette religion dans la société » : « Ils ne considèrent pas que tout le monde est raciste, ils ne veulent juste pas pâtir de l'image que peut avoir la société dans son ensemble du musulman. » La plupart des fidèles sont, précise M. Yildiz, « discrets » et « ne veulent pas être associés à ceux qui revendiquent, à ceux qui sont ostentatoires ».

(...)

Les situations ne sont pas forcément les mêmes selon que les emplois sont postés ou mobiles, ou en fonction des entreprises. « Ce que l'on voit, c'est que tout va dépendre de l'orientation de l'entreprise. Plus elle est internationale, plus c'est facile », relève M. El Hamri. Othman, 55 ans, professeur d'université, ne se cache jamais. Habitué à fréquenter des collègues du monde entier, les autres professeurs ne lui ont jamais fait de réflexion. Lui en est persuadé, les choses ne peuvent qu'évoluer dans le bon sens.

[Lire la suite](#)



## RELIGION CATHOLIQUE



### France, Allemagne : quel encadrement juridique de la religion ?

La question de la place de la religion au sein de nos sociétés traverse le temps et les époques. De charpente de l'État, elle perd progressivement de son influence en Europe et devient un sujet de débat public.

La France et l'Allemagne, pourtant voisine, empruntent deux chemins divergents quant à l'encadrement de la religiosité, l'une portée par la laïcité héritée des fondamentaux de la Révolution, l'autre par la liberté de culte et la pluralité religieuse. Quelles sont les oppositions observables entre les deux cadres législatifs, français et allemand, qui entourent la religion ? En quoi ces divergences résonnent-elles avec les héritages de l'Histoire nationale ? Comment évolue la place du fait religieux face aux transformations sociales ? Dans quelles mesures l'actualité met en exergue l'ambiguïté entre la culture et la religion ?

Le point avec Sylvie Toscer-Angot, professeure de civilisation allemande à l'université de Tours pour l'Observatoire Géopolitique du Religieux.

[Lire la suite](#)



### Pâques : un regain chrétien en France ?

À l'approche de Pâques, le nombre de baptêmes d'adultes est en forte hausse, en particulier chez les jeunes. Succès des influenceurs chrétiens, mal-être dans la société, quête de sens... Comment expliquer le regain de la pratique religieuse en France ?

**Avec :**

- Loup Besmond de Senneville, journaliste, rédacteur en chef adjoint à La Croix,
- Matthieu Rougé, évêque de Nanterre,
- Olivier Hayek (Zeytoun), influenceur évangéliste.

[Voir la vidéo](#)



### Pâques : un regain de ferveur dans les églises bretonnes

Pour bon nombre de croyants, Pâques, qui symbolise la résurrection, est une fête religieuse bien plus importante que Noël. Cette année, les églises bretonnes semblent animées d'une ferveur particulière. Parallèlement, le nombre de catéchumènes - les adultes baptisés - n'a jamais été aussi élevé depuis 20 ans.

 Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :

Article issu du quotidien,  
**Le Télégramme, le 19 avril 2025**

(...)

Le père Audrain ne s'attendait pas à une telle demande. « Beaucoup n'ont pas reçu la foi de leurs parents, mais de leurs grands-parents. Comme si cela avait sauté une génération. Les réseaux sociaux, où le meilleur et le pire se côtoient, y sont pour beaucoup. Je pense qu'ils contribuent à réveiller et à fortifier quelque chose qui peut être enfoui. »

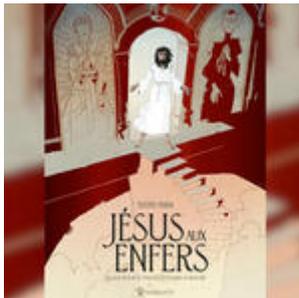
Ce prêtre pense aussi que la covid et les confinements ont pu déclencher une recherche de spiritualité. « La solitude, qui était imposée, a permis à ces personnes de réfléchir au sens de la vie. »

Autre raison invoquée, la volonté d'assumer pleinement sa religion, « d'une manière décomplexée, comme le font les musulmans. Pendant longtemps, le rapport à la laïcité, peut-être ambigu, a pu étouffer ou contrarier cette volonté d'aller vers Dieu ».

(...)

Les affaires de mœurs et de violences qui secouent l'Église de France, mettant souvent en cause des prêtres, semblent n'avoir que peu d'incidence sur la fréquentation des églises. « Ces affaires nous font souffrir, confie le père Gaëtan Lormel, nous pensons beaucoup aux victimes. Je pense que les gens nous font confiance. Et c'est ça le principal ».

[Lire la suite](#)



### Jésus aux enfers | L'art de raconter le monde

Dans son album Jésus aux enfers (Soleil), Thierry Robin raconte ce que les Évangiles de la tradition chrétienne ne racontent pas : les trois jours que le Christ a passé aux enfers, entre sa mort sur la croix et la résurrection.

[Lire la suite](#)



### « Femmes prêtres, vocations interdites » : à l'assaut du « patriarcat le plus radical du monde »

Savez-vous qu'il existe un clergé catholique féminin ? Reconnues seulement par quelques évêques, ces femmes prêtres se battent pour que leur Église s'ouvre à l'égalité.

[Lire la suite](#)



**VOILE ISLAMIQUE**



## Voile islamique : ce qui est permis ou interdit chez nos voisins européens

En Europe de l'Ouest, la France affiche la législation la plus stricte sur le port du voile, avec l'interdiction de signe religieux à l'école et du voile intégral dans l'espace public. Les pays voisins, du Royaume-Uni à la Belgique en passant par l'Allemagne ou l'Italie, ont des approches différentes.

### Sommaire

1. Royaume-Uni, la liberté religieuse avant tout,
2. Un encadrement limité Allemagne,
3. La Belgique, proche de la conception française,
4. Pas de loi spécifique en Espagne et en Italie.

[Lire la suite](#)



## Voile islamique : Aya, Myriam, Sarah, pourquoi elles ont choisi de le porter

Alors qu'une proposition de loi visant à interdire le port du voile dans le sport doit être débattue à l'Assemblée nationale, des femmes musulmanes expliquent pourquoi elles portent le foulard. Volonté de conformité religieuse, désir d'échapper au regard des hommes... Derrière ce choix souvent perçu comme vecteur d'une idéologie rigoriste, leurs motivations sont diverses. Notre série : « Le voile, une fracture française » (1/2).

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :  
**Article issu du quotidien,  
La Croix, le 10 avril 2025**

(...)

Le port du voile est pourtant interdit depuis 2016 dans les compétitions de football, sport qu'elle pratique avec passion depuis qu'elle a 8 ans. Jusqu'ici, elle a trouvé un compromis en jouant avec un bonnet, mais craint à chaque début de match que l'arbitre ne lui demande de l'enlever. Quand c'est le cas, elle ne joue pas. Pour elle, la conformité à ce qu'elle perçoit comme un impératif religieux est plus important : « Si je dois lâcher le foot pour quelque chose de meilleur, je le ferai. »

Ces dernières semaines, l'adoption par le Sénat d'une proposition de loi visant à interdire le voile dans le sport et l'annonce de son inscription prochaine à l'Assemblée nationale ont relancé le débat sur le voile islamique. Cette pratique est plus fréquente en France : selon la dernière étude de l'Insee datant de 2023, 26 % des femmes musulmanes âgées de 18 à 49 ans déclarent porter un voile en 2019-2020, contre 18 % en 2008-2009.

(...)

Celles que nous avons rencontrées s'accordent à considérer le port du voile comme une obligation religieuse. Elles invoquent également le désir d'échapper au regard sexualisé des hommes, un chemin d'accomplissement spirituel ou encore la fierté d'afficher leur religion.

(...)

La totalité des femmes voilées que La Croix a rencontrées justifient d'abord leur choix de porter le voile en invoquant la norme religieuse. Cette prescription, tirée notamment d'une

interprétation du verset 31 de la sourate 24 du Coran, fait en effet partie de la tradition de l'islam sunnite.

(...)

En France, la diffusion de cette norme a été renforcée par l'influence des courants salafistes : « La pensée islamique française contemporaine a été très influencée par l'islam des pays du Golfe des années 1970 aux années 2010, qui insistait beaucoup sur la norme et notamment sur le port du voile », rappelle Sarah Aïter, doctorante en sociologie de l'islam en France.

(...)

Disant se conformer à cette prescription, certaines musulmanes rencontrées incluent ainsi le port du foulard dans la suite logique d'un cheminement religieux féminin.

(...)

Toutes les femmes musulmanes en France, cependant, ne considèrent pas le voile comme une prescription religieuse.

(...)

Pour d'autres, le choix, à peine questionné, ne s'accompagne pas nécessairement d'une pratique religieuse très assidue.

(...)

Cette conception de l'obligation religieuse, si elle est partagée par toutes les femmes que nous avons rencontrées, n'est pas le seul déterminant dans le choix de porter le foulard. Plusieurs d'entre elles le voient aussi comme une manière de se soustraire à des regards masculins perçus comme prédateurs.

(...)

Et par le simple fait qu'il renvoie à l'islam, le voile, de fait, transforme celles qui le portent en emblèmes de leur religion. Un rôle que certaines vivent comme un devoir d'exemplarité : « Parce qu'il rend la foi visible aux yeux de tous, il implique un comportement irréprochable en consonance avec cette piété affichée, et ne permet pas l'écart », écrivent les sociologues Laetitia Bucaille et Agnès Villechaise.

(...)

Si le voile est bien présenté comme un choix libre par celles que nous avons rencontrées, il apparaît ensuite comme surdéterminant dans leur futur. Plusieurs jeunes femmes confient ainsi s'être réorientées dans leur choix de carrière à cause de leur voile, anticipant les barrières qui se dresseraient devant elles.

(...)

En France, le port du voile est en augmentation : 26 % des femmes musulmanes âgées de 18 à 49 ans déclaraient le porter en 2019-2020, contre 18 % en 2008-2009, selon la vaste enquête de l'Insee sur la population immigrée et d'origine immigrée en France publiée en 2023.

Cette hausse reflète d'abord une évolution des pratiques dans les pays d'origine. Le port du voile concerne aujourd'hui 36 % des femmes musulmanes immigrées et 17 % des descendantes d'immigrées, un chiffre en augmentation depuis 2008-2009, où 23 % des femmes immigrées et 12 % des descendantes d'immigrées déclaraient le porter.

[Lire la suite](#)





## « Elles parlent de choix, moi j'y vois un formatage » : voile islamique, les raisons d'un trouble

Alors qu'une proposition de loi visant à interdire le port du voile dans le sport doit être débattue à l'Assemblée nationale, des femmes expliquent pourquoi cette tenue musulmane les heurte. Loin de toute xénophobie, ces témoignages renvoient à des convictions féministes, laïques, ou à des expériences difficiles. Notre série : « Le voile, une fracture française » (2/2).

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,  
La Croix, le 11 avril 2025**

(...)

La moitié des salariées portaient le voile, y compris au travail. « En tant que travailleurs sociaux, nous exerçons des missions de service public. Qu'en est-il du ressenti de l'usager ? » interroge Laurence. Au-delà de l'enjeu de neutralité, elle a mal vécu cette pratique qui lui est surtout apparue comme un marqueur d'identification, traçant une frontière entre salariés d'autant plus infranchissable qu'elle ne disait pas son nom. « Le sujet était tabou, impossible à aborder. » Laurence l'a constaté à ses dépens. Une parole mal interprétée lui a valu d'être ostracisée au sein de l'association qu'elle a été contrainte de quitter.

(...)

Engagée dans une association qui promeut l'interculturalité, Céline s'inquiète toutefois de l'extension constante du port du voile. « On le voit maintenant même dans notre village qui est un peu à l'écart de Marseille. Mon compagnon aussi est troublé par cet affichage. »

(...)

Pour Laurence et Céline, cette opinion sur le voile est liée à un sentiment de crainte de l'islam politique, même s'il n'est pas question pour elles de faire l'amalgame entre tous les musulmans et « une minorité de conquête », comme le dit l'entrepreneuse. Pour d'autres, la perception du voile, en tant que symbole religieux, est beaucoup plus urticante.

(...)

Depuis le début des années 2000, la succession de vagues d'attentats et la multiplication des lois – sur les signes religieux en 2004, la burqa en 2010, le séparatisme en 2021 – ont mobilisé l'opinion publique. De nombreux sondages révèlent une nette majorité en faveur de l'interdiction des signes religieux à l'école mais aussi à l'université (ce n'est légalement pas le cas). Alors que le débat est relancé sur le voile dans les compétitions sportives, 77 % soutiennent une proposition de loi en ce sens, selon une enquête CSA.

(...)

Sur la base des statistiques du baromètre annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) il établit que le port du voile reste un problème pour les 30 % de la population les plus ethnocentrées. En revanche pour les 30 % les plus ouvertes, il constate, entre 2013 et 2022, une forte augmentation de l'acceptation des pratiques musulmanes dont le voile.

(...)

Un point sur lequel la rejoint Céline, de Marseille : « La diversité est une bonne chose mais les jeunes perdent de vue la notion de cadre commun. » En France, insiste-elle, la laïcité fait partie de ce cadre. Elle ne nie rien des discriminations dont sont victimes les minorités, mais assure qu'il « faut expliquer, ne rien lâcher ».

Ne pas laisser les jeunes s'enfermer dans une « posture victimaire » dont le voile ne serait finalement qu'un mode expression.

[Lire la suite](#)



Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP

**Scoop.it!**

Réalisé avec [Scoop.it](https://www.scoop.it)